



Mairie
55 rue des Écoles
48220 Pont de Montvert – Sud Mont Lozère

COMPTE RENDU
DU
CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 22 juillet 2024

L'an deux mille vingt-quatre et le 22 juillet 2024, l'assemblée régulièrement convoquée le 13 juin 2024, s'est réunie sous la présidence de Stéphane MAURIN.

Sont présents : Matthias CORNEVAUX, Guillaume HARVOIS, François FOLCHER, Stéphane MAURIN, Fabienne PUCHERAL MOLINES, Thibaud MALGOUYRES, Daniel MOLINES, Florence BOISSIER, Lucie BONICEL, Clara ARBOUSSET, Michèle BUISSON, Cyril DJALMIT, Julie DELES, Christelle FOLCHER,

Excusés : Olivier MALACHANNE, Catherine BLACLARD, Mathieu PUCHERAL, Sophie BOISSIER,

Secrétaire de séance : Lucie BONICEL.

Adoption du dernier compte rendu : unanimité des membres présents

Délibérations :

- La commune a été classée en zone de France ruralité revitalisation : cela donne accès à de multiples avantages et permet de décider de l'exonération de taxes pour les nouvelles entreprises et les hébergements de tourisme. Le conseil décide d'adopter ces deux délibérations.
- Représentants de la commune à proposer à la CCCML pour siéger au syndicat environnement Sud Lozère : Daniel MOLINES, titulaire, Thibaut MALGOUYRES, suppléant.
- Annulation de dettes : un monsieur décédé, une famille dans le besoin, une personne qui a fait l'objet de poursuites d'huissier indue et à qui il est demandé de payer les frais d'huissier.

- Délibération pour le déplacement d'un chemin à Rieumal : cette délibération a été prise il y a longtemps (nécessité de retrouver la date), mais il faut la reprendre car, depuis, les propriétaires ont changé : Luc SPINEUX, Émilie MOLINES, épouse GUILLOT, et Florient MOLINES.

Déménagement : les greniers seront vidés le 31 août 2024.

Organisation de la fête du Pont et la question de la fermeture des sanitaires.

Le conseil décide d'essayer de trouver des personnes pour surveiller le samedi et le vendredi de 23 h à 4 h.

Prochain conseil municipal le 30 septembre 2024.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 23 heures 30 minutes.

La secrétaire de séance

Lucie Bonicel



Le président de séance

Stéphan Maurin

